



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



ASSOCIATION DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE

DECEMBRE 2023



## JEUX AFRICAINS DE 2027

# LE MOUVEMENT OLYMPIQUE AFRICAIN S'ORGANISE DANS L'HARMONIE





**L**e Professeur Docteur Ashraf Sobhy, Ministre des Sports de la République Arabe d'Égypte, Monsieur François-Claude KABULO MWANA KABULO, Ministre des Sports de la République Démocratique du Congo, à l'invitation de Monsieur Moustapha Berraf, Président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), se sont réunis pour discuter du renforcement des liens privilégiés existant entre leurs deux pays dans le domaine du sport, conformément à l'esprit olympique défendu par l'ACNOA.

À la suite de discussions fructueuses et dans le cadre des accords sportifs entre les différentes entités, les trois parties ont conjointement décidé de soutenir la candidature de l'Égypte pour l'organisation des Jeux Africains de 2027. Cette décision s'inscrit dans la volonté commune de promouvoir l'excellence sportive sur le continent africain et de s'inscrire dans les standards internationaux des Jeux conformément à la Charte Olympique.

La République Démocratique du Congo réaffirme son engagement envers le mouvement sportif africain en se positionnant pour l'organisation des Jeux Africains en 2031.



Les pays travailleront en étroite collaboration, en concertation avec l'ACNOA et toutes les parties prenantes, pour assurer le succès total des Jeux Africains de 2027 en Égypte. Cette initiative sera le prélude aux Jeux de 2031 en République Démocratique du Congo et fera l'objet d'un échange d'expertises.

Cette collaboration renforcée entre l'ACNOA, l'Égypte et la RDC vise à favoriser l'esprit de fraternité et de coopération au sein du mouvement sportif africain, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs communs de développement du sport sur le continent.





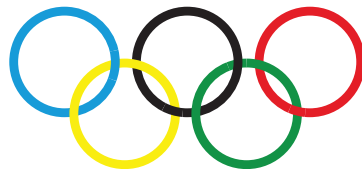
Les signataires expriment leur confiance dans le succès des Jeux Africains à venir et réitèrent leur engagement en faveur de l'épanouissement du sport en Afrique et la conformité avec les dispositions de la Charte Olympique.

L'ACNOA quant à elle, en sa qualité d'institution représentante légale des Comités Nationaux Olympiques Africains se chargera d'harmoniser le fonctionnement, l'organisation et le management entre les parties et les Comités Nationaux Olympiques concernées, en l'occurrence l'Égypte et RD Congo.





**ACNOA - ANOCA**





**UNITY,  
SOLIDARITY,  
FRATERNITY**


**UNITÉ,  
SOLIDARITÉ,  
FRATERNITÉ**

**Contacts**


contact@afraolympic.com

 [www.africaolympic.com](http://www.africaolympic.com)

 [AcnoaAnocalInfos](#)

 [AcnoaAnoca](#)

 [acnoaanoca](#)

 <https://www.youtube.com/channel/UCwVDOzHZQ8YNwI0SrI2ubA/videos>